



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET

COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024-17

Séance du 04/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 22

Nombre de suffrages : 27

Date de convocation

20/03/2024

Date d'affichage

29/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

08/04/2024

et publication du :

08/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, M. COUJANDASSAMY Bruno, Mme COURTILLET Véronique, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, M. DESERT Thomas, Mme DOIREAU Florence, Mme GALLET Laurence, Mme GROSSE Marie-France, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, Mme LE MINDU Isabelle, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

Mme GABIOU Carole donne pouvoir à M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme BOURABA Jessica donne pouvoir à Mme GALLET Laurence, Mme AUGER Nadia donne pouvoir à Mme GROSSE Marie-France, Mme DEVILLIERS Evelyne donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. LECOMTE Frédéric donne pouvoir à M. DESERT Thomas, Mme RANGER Michelle donne pouvoir à M. MERCIER Dany

Etai(ent) absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie

Etai(ent) excusé(s) :

Mme AUGER Nadia, Mme BOURABA Jessica, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GABIOU Carole, M. LECOMTE Frédéric, Mme RANGER Michelle

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :

M. TESSIER Pierre

Monsieur le Maire quitte la séance.

Objet : Affaires financières - Compte Administratif - Exercice 2023 - Budget Commune

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121- 21, et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2024

Application agréée F.legalite.com

70_DE-078-217804883-2024.04.05-202417-BF

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2023 transmis par Monsieur le Trésorier Principal de Rambouillet le 22 Mars 2024 ,

CONSIDERANT que Monsieur BASTIERE Paul a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du Compte Administratif ;

Le conseil municipal, hors la présence de Monsieur le maire,

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de la présentation faite du Compte Administratif.

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

Recettes d'investissement		
Chap 13	Subventions	292 562 , 90 €
Total recettes		292 562 , 90 €

Dépenses d'investissement		
Chap 20	Immobilisations incorporelles	91 872 €
Chap 21	Immobilisations corporelles	345 278,36 €
Total dépenses		437 150,36€

ARRETE les résultats suivants du Compte Administratif 2023 tels que résumés ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023		FONCTIONNEMENT
A	RECETTES DE FONCTIONNEMENT titres de l'exercice	9 372 250,14 €
B	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT mandats exercice	8 240 947,92 €
C	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE = (A-B)	1 131 302,22 €
D	EXCEDENT cumulé précédent apparaissant à l'article 002 du BP ou BS	4 437 523,05 €
E	RESULTAT CUMULE EN FONCTIONNEMENT = (C+D)	5 568 825,27 €
		INVESTISSEMENT
F	RECETTES D'INVESTISSEMENT titres de l'exercice	1 728 482,89 €
G	DEPENSES D'INVESTISSEMENT mandats exercice	1 659 401,91 €
H	RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = (F-G)	69 080,98 €
I	Résultat cumulé précédent apparaissant à l'article 001 du BP ou BS s'il apparait en dépense = inscrire le montant avec le signe négatif s'il apparait en recette = inscrire le montant avec le signe positif	-740 790,85 €
J	RESULTAT CUMULE EN INVESTISSEMENT = (H+I)	-671 709,87 €
		RESTES A REALISER
K	RECETTES D'INVESTISSEMENT EN RAR à la fin de l'exercice et à inscrire en N+1	292 562,90 €

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2024

Application agréée E.legalite.com

79_DE-078-217804883-20240405-202417-BF